

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2356

présenté par
Mme Gaillot

à l'amendement n° 2315 de Mme Goulet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 44, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.